

Publications économiques et financières



Conjoncture financière

Octobre 2020

IMPACT DE LA CRISE SANITAIRE SUR LA SITUATION FINANCIÈRE DES MÉNAGES ET ENTREPRISES EN MARTINIQUE

2E TRIMESTRE 2020

La crise sanitaire liée à l'épidémie de COVID-19 a impacté différemment les ménages et les entreprises :

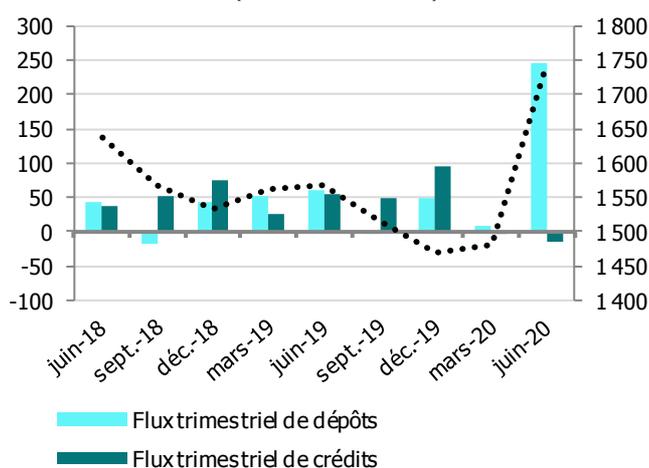
- S'agissant des **ménages**, ils ont vu leur épargne progresser fortement compte tenu de la baisse forcée de la consommation pendant le confinement, tandis que leurs encours de crédits étaient relativement stables, induisant ainsi une hausse importante de leur situation nette¹.

Le surplus d'épargne financière des ménages a ainsi crû de 260 millions d'euros sur le trimestre, atteignant un total de 1,7 milliard d'euros à fin juin 2020.

- Pour leur part, les **entreprises** ont eu la possibilité de recourir aux prêts garantis par l'État (PGE) afin de pallier leurs difficultés de trésorerie. Leurs actifs ont également enregistré une hausse, mais moins élevée que les crédits, d'où une légère dégradation de leur situation nette.

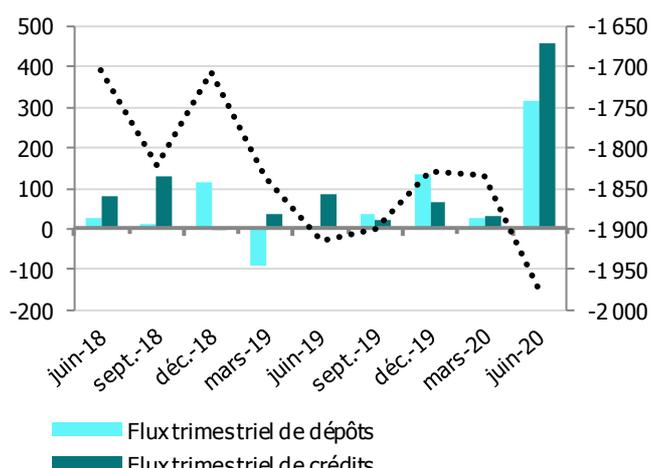
Ainsi, la situation nette des entreprises, naturellement négative, affiche une baisse de 144 millions d'euros sur le trimestre ; elle s'élève à -2,0 milliards d'euros à fin juin.

Évolution de la situation nette des ménages
(en millions d'euros)



Source : IEDOM

Évolution de la situation nette des entreprises
(en millions d'euros)



Source : IEDOM

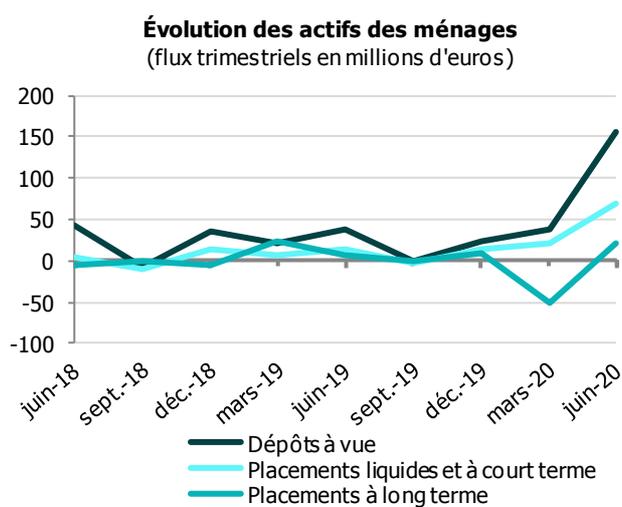
¹ La situation nette équivaut au montant total des dépôts bancaires de l'agent économique considéré (dépôts à vue, placements liquides et à court terme, épargne de long terme) auquel a été soustrait le montant total des financements bancaires dont il bénéficie.

Chez les ménages, une croissance des dépôts et un léger repli des crédits, en lien avec la baisse drastique de la consommation

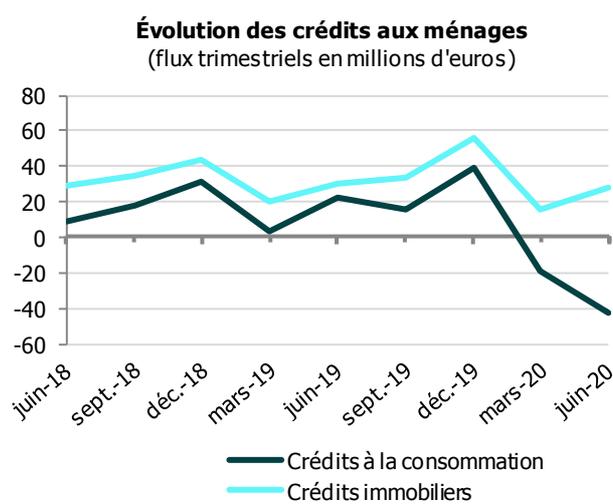
À fin juin 2020, les actifs des ménages s'élevaient à 5,9 milliards d'euros (+245 millions sur le trimestre). La hausse s'est principalement concentrée sur les dépôts à vue (+155 millions), bien que les placements soient également en progression (+69 millions pour les placements liquides ou à court terme², et +21 millions pour l'épargne de long terme³).

En parallèle, les encours de crédits ont enregistré une légère baisse (-15 millions sur le trimestre), portant l'encours total à 4,1 milliards d'euros. Dans le détail, si les crédits à la consommation ont effectivement reculé (-43 millions), en revanche les crédits à l'habitat ont continué à progresser (+28 millions).

Ces évolutions croisées des actifs (à la hausse) et des crédits (à la baisse) s'expliquent par la chute de la consommation pendant le confinement, estimée à -27 % (estimation CEROM⁴).



Source : IEDOM



Source : IEDOM

Chez les entreprises, une forte hausse des crédits liée aux PGE, conjuguée à une augmentation des actifs, laissant penser que les PGE n'ont pas été totalement consommés

L'encours de crédits aux entreprises avoisine les 4,6 milliards d'euros à fin juin 2020 (+460 millions sur le trimestre). Avec le recours massif aux PGE, les crédits d'exploitation ont connu une croissance historique (+361 millions⁵), tandis que les crédits d'investissement ont enregistré une hausse plus traditionnelle (+101 millions) et que les crédits immobiliers sont restés relativement stables (-2 millions).

Les dépôts des entreprises ont progressé en parallèle (+316 millions) pour atteindre 2,6 milliards d'euros. L'analyse par nature montre que la hausse est portée par les dépôts à vue (+336 millions), ces derniers constituant la principale composante des actifs des entreprises (87 %). Les placements liquides et à court terme ont diminué (-24 millions), tandis que les placements de long terme ont faiblement crû (+4 millions).

Cette hausse conjointe des actifs et des crédits des entreprises pourrait être révélatrice d'une surestimation des besoins en termes de PGE (éventuellement en lien avec des pertes d'exploitation moins élevées que ce qui était attendu), d'autant que les chefs d'entreprise n'avaient que peu de visibilité sur la reprise d'activité au moment où ils ont dû décider des montants à emprunter. À l'inverse, elle pourrait traduire un simple décalage temporel entre l'encaissement de ces aides et les décaissements futurs.

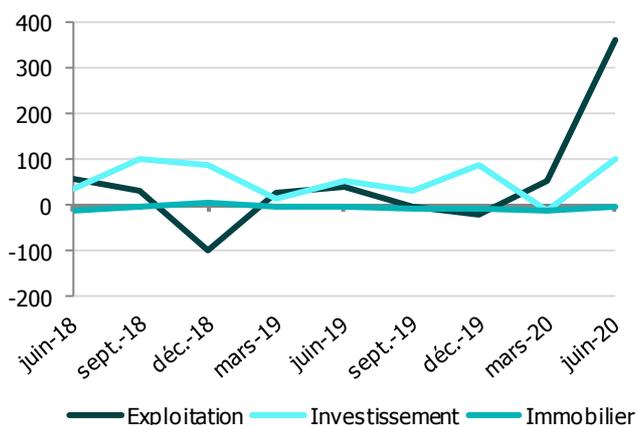
² Dont +30 millions pour les livrets A et bleus, +18 millions pour les livrets ordinaires, et +17 millions pour les livrets de développement solidaire.

³ Dont +15 millions pour l'assurance-vie.

⁴ Cf. n°30 « Un recul de l'activité économique de 20 % pendant le confinement », juin 2020.

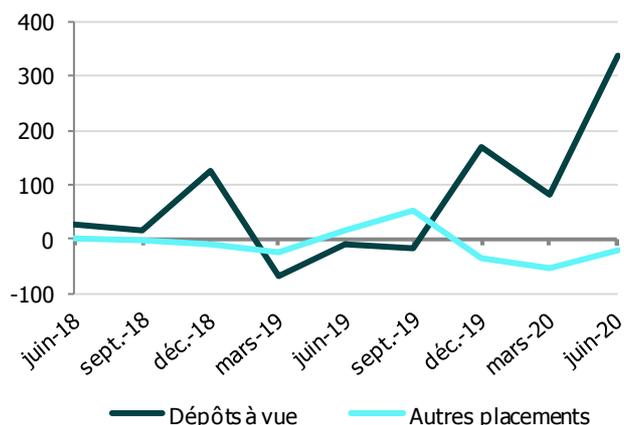
⁵ Ce montant correspond aux décaissements effectifs au 30 juin.

Évolution des crédits aux entreprises
(flux trimestriels en millions d'euros)



Source : IEDOM

Évolution des actifs des entreprises
(flux trimestriels en millions d'euros)



Source : IEDOM

Les données relatives au troisième trimestre devraient permettre de savoir laquelle des deux hypothèses, entre surestimation des besoins de PGE et simple décalage temporel, est avérée. De même, elles témoigneront du rattrapage ou non de la consommation des ménages, en fonction de la part de l'épargne « forcée » qui aura été absorbée.

MÉTHODOLOGIE

Les chiffres présentés sont issus des états SURFI déclarés par les établissements de crédit installés localement sur base trimestrielle. Les données les plus récentes sont ainsi arrêtées au 30 juin 2020. Ces dernières sont provisoires et susceptibles d'être corrigées dans les semaines à venir.

Les crédits présentés dans cette note concernent ceux accordés à l'ensemble des agents économiques présents sur le territoire, soit par les établissements de crédit disposant d'une implantation locale significative (établissements installés localement dits ECIL), soit ceux n'en détenant pas (établissement de crédits non installés localement dits ECNIL). Les actifs présentés sont ceux déposés par l'ensemble des agents économiques auprès de ces deux types d'établissements

Les actifs ont été ventilés par nature dans trois sous catégories :

- Les dépôts à vue ;
- Les placements à court terme : ils regroupent les comptes d'épargne à régime spécial (livrets ordinaires, livrets A et bleus, livrets jeunes, Livret d'épargne populaire, LDD et comptes épargnes logement) et les placements indexés sur les taux de marché (dépôts à terme et OPCVM monétaires) ;
- Les placements à long terme : ils se composent des plans épargne logement, des plans d'épargne populaire, des portefeuilles titres, des OPCVM non monétaires ainsi que des contrats d'assurance vie.

Les données des entrepreneurs individuels sont réparties entre les catégories « entreprises » et « ménages » : les crédits à l'habitat et les comptes ordinaires débiteurs sont comptabilisés dans les crédits aux particuliers, alors que les autres crédits apparaissent dans la catégorie des entreprises. Quant aux actifs des entrepreneurs individuels, ils sont comptabilisés dans les données des ménages.